
Fiche Pédagogique

Acculturation Cyber au poste de travail

Organisation

Durée : 2 heures

Mode d'organisation : In person

Contenu pédagogique

★ **Description**

La cybersécurité n'est pas qu'une affaire d'outils ou d'experts.

C'est avant tout une question de comportements, de réflexes et de vigilance partagée.



Public visé

Tous publics



Objectifs pédagogiques

- Comprendre les menaces cyber les plus courantes auxquelles les collaborateurs sont exposés
- Développer les réflexes essentiels face aux tentatives de fraude (email, SMS, liens, pièces jointes)
- Adopter les bonnes pratiques de protection des données et des accès
- Utiliser les outils Microsoft 365 de manière sécurisée et responsable
- Savoir réagir rapidement et efficacement en cas de doute ou d'incident



Prérequis

Collaborateurs

Managers

Fonctions support

Toute personne utilisant des outils numériques au quotidien

Aucun prérequis technique



Modalités pédagogiques

Animation : Interactive, orientée cas concrets



Moyens et supports pédagogiques

Chaque session de formation débute par un tour de table permettant de :

Vérifier, si nécessaire, les prérequis des participants.
Rappeler les objectifs pédagogiques ainsi que les compétences visées.
Identifier les connaissances et compétences déjà maîtrisées par les participants au regard des objectifs de la formation, et adapter le contenu si besoin.
Recueillir les attentes particulières des participants afin d'ajuster au mieux le déroulé de la session.





Modalités d'évaluation et de suivi

Sous le contrôle du formateur/intervenant, l'évaluation des compétences visées est effectuée tout au long de la formation à travers différents moyens et outils, notamment des auto-évaluations, des mises en situation, des exercices pratiques, des jeux de rôle. L'expertise et l'expérience du formateur/intervenant permettent d'apprécier l'atteinte des objectifs visés.

A la fin de formation, le formateur/intervenant valide les compétences dans son outil de gestion et informe le service formation des résultats constatés. Ce dernier délivre un Certificat de réalisation mentionnant l'acquisition des compétences visées. Si l'acquisition d'une compétence ; ou plusieurs, est partielle ou non acquise, le Certificat de réalisation le mentionne. Le Certificat de réalisation, signé par le responsable de l'organisme de formation, est adressé au participant. Le participant, s'il le souhaite, peut le retourner signé.

Les outils utilisés pour l'appréciation de l'atteinte des compétences visées d'un participant peuvent être des auto-évaluations, des mises en situation, des exercices pratiques, des jeux de rôle, des quiz, des QCM, des auto-évaluations. Les outils sont précisés et détaillés dans la fiche pédagogique et/ou le déroulé pédagogique et/ou le support de formation.